

Monsieur le Préfet de la Gironde
Préfecture de la Gironde

Bordeaux, le 31 juillet 2024

OBJET : Demande d'un arrêté portant interdiction temporaire du transport et de la consommation d'alcool dans le cadre du festival Sun Ska et des évènements s'y rapportant

Monsieur le Préfet,

Cette année, le festival Sun Ska se tiendra les 2, 3 et 4 août 2024 au domaine de Nodris à Vertheuil (33).

Historiquement, le festival Sun Ska draine un nombre important de voyageurs à bord de nos trains. Il s'agit là d'un événement festif en pleine période des Jeux Olympiques.

Ainsi, nous sollicitons de votre haute bienveillance la rédaction d'un arrêté portant interdiction temporaire du transport et de la consommation d'alcool du 3^o au 5^o groupe dans les transports collectifs de voyageurs ainsi que dans l'enceinte des gares sur la ligne SNCF entre Bordeaux St Jean et Le Verdon pour la période 2 au 5 août 2024. Cette période couvre la totalité des évènements liés à ce festival.

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma haute considération.



Elize MENARD
Directrice